

Burundi : Le passage à l'Enseignement fondamental reporté pour 2013

@rib News, 09/08/2012 â€“ Source XinhuaLe passage de l'Enseignement de Base (EB) à l'Enseignement Fondamental (EF) au Burundi, initialement prévu dans l'année scolaire 2012-2013 pour harmoniser avec le système scolaire prévalant dans les autres pays de la Communauté Est-Africaine (CEA), est reporté pour l'année 2013-2014. Raison avancée : parce que toutes les conditions ne sont pas encore réunies pour l'entrée effective de cette réforme, a déclaré jeudi le ministre burundais de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation, Saverin Buzingo.

M. Buzingo, qui s'exprimait lors d'un point de presse, a précisé que quatre éléments importants manquent à l'heure actuelle pour démarrer l'EF, dont la principale innovation est l'introduction de neuf années de scolarité, en lieu et place de six années exigées aujourd'hui pour pouvoir accéder à l'Enseignement Secondaire (ES). Il a cité la promulgation d'une loi sur l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers et de la Formation Professionnelle, au sein de laquelle devrait être couverte les dispositions régissant l'EF, l'insuffisance des infrastructures scolaires, l'insuffisance de manuels scolaires et le manque d'enseignants qualifiés pour pouvoir réussir cette nouvelle réforme dans le système éducatif burundais. M. Buzingo a fait remarquer que le projet de loi devant régir l'EF au Burundi devra passer pour adoption devant l'Assemblée nationale et le Sénat avant que le président de la République ne le promulgue. M. Buzingo a ajouté que d'ici septembre 2013 est attendu le début effectif de l'EF, le Burundi devra avoir formé plus de 3.750 enseignants qualifiés en la matière. Après l'EF, a-t-il conclu, il sera organisé un test d'orientation pour sélectionner les élèves devant poursuivre leur parcours scolaire dans les filières de l'Enseignement Secondaire Général, l'Ecole Secondaire Technique, l'Ecole Secondaire Pédagogique et l'Ecole Secondaire Professionnelle.